

- Stratégie Biodiversité de la Nouvelle Calédonie
- Expertise collégiale de l'IRD
- Étude IRD sur la mise en place d'une cellule de veille
- *Étude sur les procédures de réponse rapide et de lutte précoce en cas de nouvelle invasion détectée par la cellule de veille*
 - *Rappel définition: lutte précoce et lutte active*

- Objectifs:
 - Analyser les systèmes existants de veille et d'intervention
 - Identifier à l'échelle régionale des experts de projets pilotes de contrôle d'espèces spécifiques
 - Définir le schéma d'organisation d'une réponse rapide
 - Proposer des mécanismes financiers
 - Définir un processus de coordination stratégique
 - Proposer toutes modifications et améliorations de la réglementation
 - Définir les moyens nécessaires à une intervention rapide
- Date d'engagement: mi novembre

- Les acteurs:
 - SIVAP, APICAN, IAC, CREGG, les Provinces
 - GEE, Cellule de veille
 - Scientifiques: IRD, IFREMER
 - ONG et associations: WWF, SCO, PCFS, Biodical,...
 - *Quels sont les groupes d'acteurs qui doivent être impliqués dans la détection et la réaction rapide?*

- Détection précoce
 - Réseau de surveillance
 - Gestion de l'information
 - Validation du diagnostic
 - Mesures de précaution

- Évaluation rapide
 - état initial
 - identifications méthodes
 - analyse de risque
 - prise de décision et mobilisation des fonds

- Réponse rapide
 - Coordination
 - Contrôle, confinement, éradication: mise en place d'une équipe opérationnelle
 - Suivi évaluation
 - Restauration, compensation (le cas échéant)
 - Prévention de toute nouvelle invasion (processus amélioration continue)

- Réseau de surveillance
 - Réseau actif
 - Service territoriaux
 - SIVAP
 - Douaniers
 - Affaires maritimes
 - Service provinciaux
 - Les directions de l'environnement
 - Les services du développement
 - Les privés: secteur minier
 - Réseau passif

- Gestion de l'information/validation du diagnostic
 - Liste des EEE
 - Listes réglementaires des différentes provinces
 - Expertise collégiale IRD
 - Liste des espèces potentielles et dormantes
 - Mise en place de la cellule de veille depuis 2010
 - Disponibilité de l'information (site web)
 - Formation
 - Formalisation des procédures
 - Coordination
- *Comment organiser la circulation de l'information entre les services impliqués tout au long des différentes étapes?*

Étude sur les procédures de réponse rapide et de lutte précoce en cas de nouvelle invasion

Détection précoce



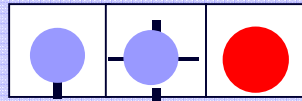
Invasive marine species (scientific name):				Common name(s) :			
Person locating invasion:				Date of sighting:			
Contact phone number:				Name of site:			
email:				Region:			
Has identification been confirmed ?		Yes:	No:	protected area ?		Yes:	No:
Confirmed by:				GPS reading:			
Contact of supervisor:							
Type of species: (circle as appropriate)	Fish	Sea star	mollusc	Crustacean	Other:		
	Alga	Coral	Bryozoan	Reptile			
Number of specimen:				Average size of specimen:			
Area of invasion	under 1m ² :		1-20m ² :		20-60m ² :		>60m ² :
Habitat:	Coral reef	lagoons	Sea grass (phanerogams)	Sea weed	Mangroves	Estuaries	
Perturbation :	Land based pollution	Industrial rejections (continental apport):		Tourim:		Other human effect:	
Source invasion hypothesis:							
Other species in proximity of invasive species?				Yes:		No:	
(if Yes) Name or type of species:							
Photos taken:	Yes:		No:		Picture number:		

- Évaluation et prise de décision
 - État initial: formation, coordination, procédures
 - Identification des méthodes: réseau d'experts
 - Analyse de risque: comité technique
 - Quel niveau pour la prise de décision? Quels fonds?
 - *Quel mécanisme financier envisagé pour un système pérenne de détection et de réaction?*

- Coordination
 - GEE, cellule de veille ou répartition des tâches par intervenant
- Équipe opérationnelle
 - Acteurs actuels; SIVAP, IAC, Aff Mar, ...
 - Formation, fiches espèces (avérées et dormantes), gestion l'information
 - Mobilisation du public et information
 - *Comment alerter et impliquer le grand public ?*
- Suivi évaluation
- Processus d'amélioration continue
 - *Quels outils spécifiques doivent être mis en œuvre pour la lutte et le suivi des opérations?*

FABACEAE

- Bois de campêche
- Hématine
- Bois bleu

**MORPHOLOGIE**

Arbuste de 3 à 10 m de haut pouvant atteindre 15 m. Il possède un tronc sinueux, strié, pourvu de branches épineuses et d'une écorce brune. Sa sève présente une teinte caractéristique rouge foncée. Les feuilles de 3 à 10 cm de long sont composées, alternes, de couleur vert clair, et comportent 2 à 4 paires de folioles densément nervurées. L'extrémité des folioles est arrondie alors que la base est plus pointue. Les fleurs, légèrement parfumées sont de couleur jaune et réunies en grappe (15 à 20 cm de long). Elles possèdent 5 pétales et mesurent entre 12 et 16 mm de diamètre. Les fruits sont de petites gousses de 2 à 6 cm de long aplaties sur les côtés. Chaque gousse contient 1 ou 2 graines brun clair, plate, allongée, de 10 à 12 mm de long.

BIOLOGIE

Haematoxylum campechianum possède un taux de croissance assez rapide. Il se propage par le biais de graines qui peuvent germer au bout de 19 jours une fois tombées au sol. En cas de condition défavorable, elles peuvent se conserver 8 mois dans le sol.

ÉCOLOGIE ET REPARTITION

Originnaire de la baie de Campêche au sud du Mexique, cette espèce a été plantée en Amérique centrale et aux Caraïbes dès le XVIII^e siècle pour ses vertus colorantes. On le trouve aujourd'hui naturalisé et envahissant dans de nombreux pays tropicaux, dont l'Afrique occidentale, ainsi que plusieurs îles de l'océan Indien et du Pacifique. Il a été introduit en Nouvelle-Calédonie en 1924 à Paita comme plante fourragère. Il est actuellement envahissant à Koné mais y reste très localisé. Il se développe préférentiellement sur des sols pauvres légèrement enrichis en humus. Il exige un fort ensoleillement et une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 900 et 1800 mm de pluie/an.

IMPACTS DE L'INVASION

- Représente une menace pour la flore endémique
- Dans de bonne condition environnementale: se naturalise facilement et envahit le milieu

PREVENTION ET LUTTE**Lutte chimique:**

- appliquer une solution de glyphosate dans le tronc préalablement entaillé (lutte à effectuer hors période de fructification)
- pulvériser avec une solution de glyphosate les jeunes pousses pouvant apparaître après l'éradication des arbustes. (les graines peuvent en effet être conservées dans le sol pendant plus d'un an)



- ❑ Possibilité d'inspecter sur un terrain privé?
- ❑ Possibilité d'intervenir sur un terrain privé?
- ❑ Cas particulier des eaux de ballast et du fooling
- ❑ Système de listes: blanche, noire,...
- ❑ Système de quarantaine entre les trois provinces (vers les îles en particulier)?

- Détection précoce
 - Réseau de surveillance
 - Gestion de l'information
 - Validation du diagnostic
 - Mesures de précaution

Cellule de veille ?
tous les acteurs identifiés (+ GN CEN,...)?
cellule de veille (tri) ?
réseau experts, scient., privés,...

- Évaluation rapide
 - état des lieux de l'invasion
 - identifications méthodes
 - analyse de risque
 - prise de décision et mobilisation des fonds

Quel niveau d'intervention?
Quel niveau d'intervention?
Comité technique issu du GEE ?
Comité technique issu du GEE ?
Quel niveau d'intervention?

- Réponse rapide
 - Coordination
 - Contrôle, confinement, éradication: mise en place d'une équipe opérationnelle
 - Suivi évaluation
 - Restauration, compensation (le cas échéant)
 - Prévention de toute nouvelle invasion (processus amélioration continue)

SIVAP, GEE, Aff Mar ?
SIVAP, GEE, Aff Mar ?
GEE ?
SIVAP, GEE, Aff Mar ?

Cellule de veille ?

Cas particuliers: PCFS?